



FLASH INFO

GRATUITE DES TRANSPORTS

DÈS LE 1ER JANVIER 2022 :

**TRAJET DOMICILE TRAVAIL
(DANS LA LIMITE D'1H15 DU
TEMPS DE TRAJET SNCF)**

100% DU TRAJET

CUMULE AVEC

**TRAJETS NATIONAUX POUR UN MOTIF
AUTRE QUE LE SERVICE**

75% pris en charge

Enveloppe de 200 euros annuel pour compléter le prix du billet jusqu'au 31/12/2022

Gratuité totale à partir de 2023, prise en charge par le ministère de l'intérieur.

DÈS LE 21 DÉCEMBRE 2021:

TGV

- Une réservation des billets au tarif police pour des circulations à compter du 1 janvier 2022.
- Des voyages en 2nd classe sur les destinations TGV Inoui, Ouigo et Intercités avec réservation.
- Pour la 1ère classe: Paiement d'un surclassement plein tarif à la charge du policier.
- Un tarif qui n'est pas contingenté.
- Une offre disponible en boutique, sur internet, ouisncf....

OUIGO

- Distribution des tarifs police Ouigo sur les canaux digitaux comme ouisncf, hors Ouigo.com
- Selon les conditions générales de vente grand public (échange, choix de la place, ajout de bagage...)



FLASH INFO

GRATUITE DES TRANSPORTS

DÈS LE 21 DÉCEMBRE 2021:

CARTE POLICE TGV

- Une carte statutaire “voyager et protéger” sécurisée pour des voyages en seconde classe en TGV Inoui, OUIGO et Intercités avec réservation mentionnant le nom et le prénom.
- Une carte qui permettra un contrôle visuel à bord, mais à terme le contrôle se fera en amont du voyage à l'achat du billet.
- Le ministère de l'intérieur est en charge de la gestion des cartes en cas de vol, perte etc...
- Le policier devra présenter son billet et sa carte de circulation police nationale (carte voyager et protéger), en cas de doute ou d'oubli la carte pro sera demandée.



En cas d'absence des deux cartes le policier sera verbalisé par le chef de bord du train.
Aucun geste commercial ne peut être appliqué en cas de verbalisation.

**Des le 15 décembre 2021,
un numéro de téléphone met un lien entre le
policier et les agents Sncf formés qui
connaîtront le profil de nos collègues appelant
le 09 74 75 76 22**

